—HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Design** HEAD - Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	**Atelier Illustration 5**
Type de module	Module de l'orientation illustration
Code	25ATI
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier 1, Atelier 2, Atelier 3 et Atelier 4
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Projet expérimental 1 :** développer un vocabulaire graphique personnel et des outils de méthodologie et de recherche qui soient appliqués à un premier projet d'édition. Celui-ci est mené de façon autonome, en préparation du travail de Bachelor (calendrier, budget, étapes de réalisation, etc.). Présenter et défendre son projet oralement. **Projet expérimental 2 :** développer un vocabulaire graphique personnel et des outils de méthodologie et de recherche qui soient appliqués à un premier projet d'édition. Celui-ci est mené de façon autonome, en préparation du travail de Bachelor (calendrier, budget, étapes de réalisation, etc.). Présenter et défendre son projet à l'oral. **Semaines inaugurale et hors-cadre :** expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.
Contenu et formes d'enseignement	**Projet expérimental 1 :** le cours se déroule sous forme de suivi du projet individuel, de discussions collectives et de critiques. Les étudiant-e-x-s doivent parvenir à la réalisation finale du projet défini d'entente avec les enseignant-e-x-s. Une présentation orale devant un jury clôture le projet. **Projet expérimental 2 :** le cours se déroule sous forme de suivi d'un projet individuel, de discussions collectives et de critiques. Les étudiant-e-x-s doivent parvenir à la réalisation finale du projet défini d'entente avec les enseignant-e-x-s. **Semaines inaugurales et hors-cadre :** programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : **Projet expérimental 1 :** l'évaluation porte d'une part sur la cohérence générale entre le thème principal du projet, la question et le champ de recherche, les références et, d'autre part, sur la solidité de l'argumentation lors du jury de fin de projet. **Projet expérimental 2 :** l'évaluation porte d'une part sur la cohérence générale entre le thème principal du projet, la question et le champ de recherche, les références et, d'autre part. sur la solidité de l'argumentation. **Semaines inaugurale et hors-cadre :** la présence de l'étudiant-e-x et la qualité de son investissement dans le cadre des workshops ou des voyages d'études font l'objet de l'évaluation. Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc. Les connaissances des étudiant-e-x-s sont évaluées sur la base d'un ou de plusieurs projets.

Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Claudy Iannone, Clément Paurd, Helge Reumann, Olivier Riechsteiner et autres intervenant-e-x-s
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	30.06.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.